

Format 26 : Appel à projets de création (théâtre, danse, musique).

L'Association Format 26, ayant son siège à Bienne, a pour but de stimuler, soutenir et mettre en valeur la création scénique pour adultes dans la région de Bienne, du Jura bernois et du Seeland. Pour atteindre cet objectif, elle agit en tant que partenaire de production pour des créations originales en sélectionnant et présentant des projets au public, mais aussi en organisant, au Théâtre Rennweg 26 à Bienne, des rencontres, des laboratoires et des journées de discussion autour de différents thèmes liés aux arts de la scène.

Format 26 inaugure son activité en invitant les artistes, collectifs, groupes et compagnies actifs professionnellement dans les domaines du théâtre, de la danse et de la musique, à proposer un projet original pour la période 2021-2022.

Le délai de dépôt du dossier est le 30 novembre 2020.

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un financement pour la création, de conditions professionnelles de travail au Rennweg 26 (temps de répétition en salle, service technique) et d'un accompagnement en matière de communication et de diffusion du spectacle. Les projets sélectionnés feront l'objet d'une programmation officielle au Rennweg 26 qui se tiendra entre septembre 2021 et septembre 2022.

Pour plus d'informations sur le règlement et les conditions de participation : https://rennweg26.ch/f/proposer-un-spectacle/format-26

Procédé de la sélection

- Le dossier complet au format PDF, accompagné du <u>formulaire de présentation</u> dûment rempli, est à envoyer à <u>info@format26.ch</u>.
- Le délai de dépôt des dossiers est fixé au 30 novembre 2020, la sélection sera faite par un jury indépendant.
- Le Jury, représentatif des différentes disciplines et des deux langues (français, allemand), prendra en compte les projets dont les dossiers remplissent les conditions d'admission.
- Après une première sélection sur dossier, les porteurs de projets seront invités à présenter personnellement leur projet au cours du mois de décembre 2020.

- Le Jury sélectionnera un minimum de quatre et jusqu'à un maximum de six projets.
- Le résultat de la sélection sera communiqué au plus tard le 31 décembre 2020.

Enjeux

Les projets peuvent demander jusqu'à 20'000 CHF d'aide à la création. Les projets sélectionnés ne pourront pas prétendre à un soutien complémentaire de la Ville de Bienne.

De plus, Format 26 met à disposition entre une et trois semaines de répétition par projet dans la salle du Théâtre Rennweg 26 (<u>Infos techniques</u>).

Enfin, Format 26 fournira aux projets sélectionnés un suivi sur le plan de la communication au public et de leur diffusion.

Contraintes temporelles pour la mise en œuvre des projets

Format 26 dispose d'un nombre limité de semaines au Rennweg 26, mises à disposition pour ses activités. Les porteurs de projets devront pouvoir créer leur spectacle et le présenter dans les limites imposées par le calendrier du théâtre.

- Les périodes disponibles pour les résidences de création sont juillet et août 2021 et juillet et août 2022.
- Les périodes de représentations sont fixées aux mois de septembre 2021 et 2022.

Les porteurs de projet sont invités à indiquer dans leur dossier la période au cours de laquelle il leur serait possible de créer et présenter leur travail afin que le Jury puisse considérer la programmation dans son ensemble.

Conditions pour l'admission des projets

Peuvent faire acte de candidatures les projets dans les domaines du théâtre, de la danse et de la musique :

- Proposés par des compagnies, groupes, collectifs ou artistes professionnels confirmés (à partir du sixième projet) ou émergents (jusqu'à cinq productions à leur actif), ayant leur lieu de résidence/siège à Bienne, dans le Jura bernois ou dans le Seeland et/ou ayant un lien fort avec ces régions (provenance des artistes, domicile à Bienne ou dans la région d'une partie importante des artistes inclus dans l'équipe du projet).

- Qui présentent un planning permettant d'être créés et présentés au Rennweg 26 durant les périodes de disponibilité de la salle (voir section « Contraintes temporelles » dans le présent document).

Priorité dans l'attribution des soutiens

Format 26 vise une proposition de qualité, courageuse, innovante et variée.

Une attention particulière est donnée à la relève régionale.

Seront favorisés les projets ayant un potentiel de continuité (par l'obtention d'autres fonds de coproduction et/ou d'autres dates de représentations (en tournée, par ex.) et dont la visibilité s'étend sur un plan extrarégional ou national.

Enfin, une attention particulière sera accordée aux projets susceptibles d'interpeller les publics de plusieurs disciplines artistiques.

Composition des dossiers

Le dépôt des dossiers au format PDF se fait uniquement par voie électronique à info@format26.ch.

Les dossiers doivent impérativement contenir les éléments suivants :

- Le titre et les noms des différents auteurs.trices et créateurs.trices du spectacle faisant l'objet de la production.
- Un bref concept du spectacle (synopsis, thème, forme envisagée).
- Un descriptif du parcours (CV) de la compagnie, du collectif, du groupe ou de l'artiste avec, si disponibles, des liens vers une documentation audiovisuelle des travaux précédents.
- Un budget détaillé et un plan de financement, indiquant notamment le montant attendu de la part de Format 26 pour la réalisation du projet.
- L'indication des possibilités de coproduction provenant d'autres théâtres ou d'autres institutions ou des lettres d'intention allant dans le sens d'une reprise du spectacle par des salles ou festivals partenaires.
- Un planning du processus de création (nombre de semaines de répétition, période) compatible avec le plan d'occupation du Théâtre Rennweg 26 (voir plus haut au point « Contraintes temporelles »).

Pour toute question ou demande d'éclaircissements nous vous invitons à prendre contact avec nous.

Luca Depietri Coordinateur Format 26 076 477 05 30 info@format26.ch